



PRÉFET DU LOT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Cahors, le 4 mars 2020

Service national universel : 50 jeunes
seront recrutés dans le Lot

Lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation de handicap peuvent, depuis le 3 février, déposer leur candidature sur un site dédié : snu.gouv.fr. Pourra se porter volontaire, tout jeune français, âgé de 15 à 17 ans, dans l'année suivant sa classe de 3e et résidant dans le département.

En avril, le préfet et le recteur de l'académie finaliseront les opérations de recrutement afin de garantir que le groupe de volontaires soit bien représentatif de la jeunesse du département. Les jeunes volontaires choisis recevront une convocation indiquant leur affectation, dans un lieu qui sera obligatoirement hors de leur département de résidence. Les trajets et l'hébergement seront entièrement pris en charge, aucun frais ne sera à la charge des familles.

D'une durée d'un mois, le Service national universel comporte :

- Un **séjour de cohésion de deux semaines** qui aura lieu du 22 juin au 3 juillet 2020.
- Une **mission d'intérêt général de deux semaines** (à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion).
- Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une **période d'engagement de trois mois** (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

La quinzaine de cohésion offrira aux jeunes l'occasion de découvrir un autre département en hébergement collectif. Cette opportunité de vie en collectivité permettra à chaque jeune volontaire de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux sociaux que le sien, de développer sa culture de l'engagement et ainsi d'affirmer sa place dans la société.

Pôle de la communication interministérielle de l'État

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16
marine.tudal@lot.gouv.fr
pref-communication@lot.gouv.fr

Place Chapou
46009 Cahors Cedex